

LE DEVOIR

Le Devoir

Actualités, mercredi 28 septembre 2011, p. A10

Rendre les firmes de génie-conseil imputables

Jacques Duchesneau a insisté hier sur l'importance de cet objectif

Kathleen Lévesque

Jacques Duchesneau estime que les firmes de génie-conseil devraient être imputables de leurs décisions professionnelles.

Lors de son témoignage hier en commission parlementaire, le directeur de l'Unité anticollusion a répété l'importance qu'il fallait accorder à cette question. L'omniprésence des firmes de génie-conseil dans toutes les décisions liées aux projets menés par le ministère des Transports a d'abord fait dire à M. Duchesneau qu'il «n'est pas normal d'avoir autant de responsabilités». «Est-ce prudent et efficace?», a-t-il lancé.

Il a notamment souligné que l'estimation des coûts de travaux était à 100 % entre les mains des firmes de génie-conseil sur le territoire de Montréal, et à 95 % dans les autres régions administratives.

Puis, en soirée, M. Duchesneau est revenu à la charge avec cette idée après avoir raconté un problème concret qui a été soumis à l'analyse de son équipe. Une firme avait évalué le travail d'abattage à 10 arbres. Une fois le contrat obtenu, le nombre d'arbres est passé à 300. «Les firmes devraient être imputables d'erreurs grossières», a affirmé Jacques Duchesneau.

À l'heure actuelle, seuls les ingénieurs sont assujettis au code de déontologie de l'Ordre des ingénieurs. Les personnes morales n'ont pas d'obligations. En Alberta, les firmes de génie sont redevables devant l'ordre professionnel.

Jacques Duchesneau a mis en garde les parlementaires contre la dépendance du ministère des Transports (MTQ) envers les firmes privées. La perte d'expertise est majeure, tant et tellement que la plupart des ingénieurs savent de moins en moins ce qui se passe sur les chantiers et que le ministère s'est accommodé du départ de ses dirigeants vers le secteur privé, a-t-il indiqué.

Pour lui, il est clair que le ministère doit réembaucher du personnel. Il a toutefois estimé qu'il faudrait de cinq à dix ans pour récupérer 25 % de l'expertise.

Si Jacques Duchesneau a pointé des lacunes dans la gestion du MTQ, il a aussi souligné que les failles peuvent être corrigées. «Le moment de vérité est d'abord politique», a soutenu le directeur de l'Unité anticollusion.

Ce dernier a également mentionné que le problème se situe également dans le monde municipal, surtout dans les municipalités qui n'ont pas de service d'ingénierie développé. Or, c'est la quasi-totalité des municipalités qui dépendent presque entièrement des firmes de génie-conseil. C'est notamment le cas de Laval, la troisième ville du Québec.

Contrôle des chantiers

Du côté de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec, on se réjouit du témoignage de M. Duchesneau. «Il a très bien circonscrit le problème. Le contrôle des chantiers, c'est le nerf de la guerre. M. Duchesneau vient de renforcer ce que l'on dit depuis des années», a commenté hier soir le leader syndical Michel Gagnon.

Ce dernier a rappelé que les 400 ingénieurs du MTQ représentent une dépense annuelle globale de 35 millions. «En comparaison, les services privés de génie ont coûté 360 millions. Est-ce qu'il y a 4000 ingénieurs sur le terrain? Bien sûr que non!», a laissé tomber M. Gagnon pour qui cela illustre à quel point les firmes empochent de gros sous.

D'ailleurs, une importante rencontre a lieu aujourd'hui réunissant le Secrétariat du Conseil du trésor, la sous-ministre des Transports, des représentants du ministère des Services gouvernementaux ainsi que trois syndicats du gouvernement (ingénieurs, fonctionnaires et professionnels) affectés par la sous-traitance. «On ne parlera pas seulement de coûts de main-d'oeuvre, a assuré Michel Gagnon. Le rapport et la comparution de Jacques Duchesneau seront au coeur de nos discussions.»

Pour ce qui est de la proposition de M. Duchesneau de mettre en place une commission d'enquête à huis clos, sans pourtant nier une éventuelle étape publique, M. Gagnon maintient que l'analyse doit être faite afin de corriger le tir.

L'éthicien Yves Boisvert, professeur à l'École nationale d'administration publique (ENAP), estime que M. Duchesneau vient d'offrir une occasion de compromis au gouvernement libéral de premier ordre alors qu'en politique, il est très difficile de changer d'idée.

«Si l'objectif est vraiment de fermer le robinet aux abus, trouvons un compromis. Pour dénouer l'impasse, M. Duchesneau fait une offre qui permet au gouvernement d'avancer sans perdre la face», a dit M. Boisvert.